



### REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement installées sur la commune, et celles non inscrites sur la liste électorale, sont invitées à demander leur inscription dès à présent et avant le 31 décembre 2014. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



### LYONNAISE DES EAUX : RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Le relevé des compteurs d'eau sera effectué entre le 08 et le 12 décembre 2014. Les



Releveurs sont munis d'une carte professionnelle. Outre la lecture des index, ils vérifient le bon fonctionnement des compteurs et signalent aux clients toute anomalie de consommation. Ils laissent par ailleurs à chaque client, une carte « compte-rendu ». Lorsqu'un compteur est inaccessible et que le client ne peut se rendre disponible, nous lui demandons de nous communiquer son index par téléphone au 0.977.408.408.

### RAPPEL DEPLACEMENT POINT TRI SUR LA COMMUNE DE PLOUGAR

Pour vous permettre de trier vos déchets plus facilement, la commune de Plougar et la CCPL ont déplacé le point tri. Il se trouve désormais sur le parking de l'Armorique.



### FETE DES CLASSES

Vendredi 21 novembre, une rencontre était proposée aux personnes nées ou résidant à Plougar, dont l'année de naissance se termine par 4 et 9.

Un bon groupe, de personnes âgées de 55 à 75 ans, s'est réuni avec les conjoints à l'Optimist à Plounévez-Lochrist. Ils ont partagé un bon repas dans une ambiance festive, où ils ont pu échanger leurs souvenirs respectifs.



### **HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Tous les matins du lundi au  
jeudi de 8h30 à 12h.

Le vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h15.

Tél. : 02.98.68.53.65.

Fax. : 02.98.68.56.55.

Mail :

mairie.plougar@wanadoo.fr

Site internet :

www.plougar.fr

### **CONTACTS**

Mme MINGAM Marie-  
Françoise : 06.10.81.25.69.

M. HERRY Pascal :  
06.59.53.64.48.

M. LE BORGNE Laurent :  
06.60.54.70.04.

Mme GRALL Marie-  
Catherine : 06.22.94.90.39.

### **NUMEROS UTILES**

Déchetterie de Bodilis :  
02.98.68.99.99.

Déchetterie de  
Plougourvest :  
02.98.29.59.14.

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 3237

Pompiers 18- portable 112

Gendarmerie : 17





## RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n°2002-446 du 29 mars 2002, les Françaises et les Français **nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 31 décembre 1998 sont tenus de se faire recenser avant le 15 janvier 2015, dès qu'ils ont 16 ans.**

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens.

Cette démarche est obligatoire mais c'est surtout un acte citoyen.

## BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vous trouverez toutes les informations concernant le site du club sur : [www.bodilisplogarfc.com](http://www.bodilisplogarfc.com)

## PLOUGAR BODILIS HANDBALL CLUB

Site du Hand : [www.pbhb29.com](http://www.pbhb29.com).  
Vous y trouverez toutes les infos du Hand.



## ELAGAGE ARBRES

Les récentes tempêtes nous ont montrés les risques que présentent les arbres, par rapport aux réseaux électriques et aussi aux routes.

ERDF est en train de procéder à l'élagage autour des réseaux électriques, mais dans certains cas l'élagage est de la responsabilité du propriétaire du terrain où sont implantés les arbres. En cas de doute, renseignez-vous en mairie.

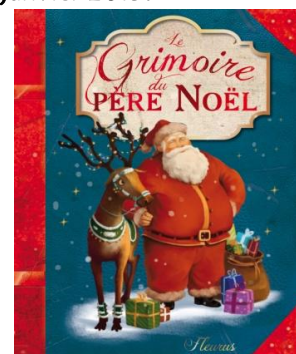


## BIBLIOTHEQUE

- Le mois de décembre approche à grand pas et avec lui, les fêtes de fin d'année. Etant donné le calendrier de cette année, nous avons décidé de ne pas assurer de permanence à la bibliothèque pendant les 2 semaines de vacances scolaires, à savoir: **après la permanence du 20 décembre 2014 et réouverture le mercredi 7 janvier 2015.**

Profitez donc pour venir nous rendre une petite visite afin de prévoir vos futures lectures.  
*Nous vous souhaitons d'ores et déjà, d'excellentes fêtes de Noël et nous vous disons à l'année prochaine !!*

- Les prochaines animations "**bébés lecteurs**" auront lieu le mardi 16 décembre et le mardi 23 décembre de 10h à 10h45 à la bibliothèque. Venez nombreux avec vos petits pour fêter Noël autour de petites comptines, chansons et contes animés! Contact: 06.84.30.25.14.



**La bibliothèque est ouverte** : le mercredi de 17h30 à 18h45, le jeudi de 16h30 à 17h45 ; et le samedi de 10h à 11h30.

Adresse mail : [plaisirdelire@yahoo.fr](mailto:plaisirdelire@yahoo.fr)

## CLUB DES AINES

Mardi 9 décembre : Repas de fin d'année du Club à 12 h, à la salle communale. S'inscrire pour le 4 décembre, soit au Club, soit au 02.98.68.50.96. ou au 06.35.19.04.48.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 novembre 2014 sous la présidence de Mme Marie-Françoise MINGAM, Maire. Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

▼ Appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la rue de Penkéar : Mme le Maire présente au Conseil municipal les résultats de l'appel d'offres (procédure adaptée) concernant les travaux pour l'aménagement de la rue de Penkéar. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, attribue : le lot n° 1 (voirie, réseau d'eaux pluviales et signalisation) à l'entreprise COLAS CENTRE OUEST MORLAIX, la mieux disante, pour un montant de : 156 483.35 € H.T., le lot n° 2 (aménagement paysager et maçonnerie) à la société JARDIN SERVICE de PLABENNEC, la mieux disante, pour un montant de : 9 109.50 € H.T. Le Conseil autorise Mme le Maire à signer ces marchés.

▼ Cautionnement solidaire d'un prêt réalisé par l'OGEC de l'école ST JOSEPH : l'école doit réaliser des travaux de mise aux normes de l'accessibilité, de rénovation permettant des économies d'énergie, d'amélioration de l'aspect extérieur et du cadre de vie. L'Assemblée décide de se porter garant de l'emprunt nécessaire au financement de cette opération. Cet emprunt réalisé par l'OGEC sera souscrit auprès du C.A. du Finistère pour un montant de 210 000 € sur 15 ans, T.E.G. à 2 %, échéances mensuelles constantes.

**ENSEMBLE PAROISSIAL  
BERVEN-LAMBADER**

**Messes du mois de décembre**

**Samedi 6 décembre :**  
Plouzévédé, 18h,

**Dimanche 7 décembre :**  
Plouvorn, 10h45,  
Accueil 1<sup>er</sup> Eucharistie,

**Samedi 13 décembre :**  
Plouzévédé, 18h,

**Dimanche 14 décembre :**  
Plougar, 9h30,

**Samedi 20 décembre :**  
Plouzévédé, 18h,

**Dimanche 21 décembre :**  
Plouvorn, 10h45,

**Mercredi 24 décembre :**  
Plouvorn, Veillée de Noël  
à 18h,

**Judi 25 décembre :**  
Trézilidé, 10h45

**Samedi 27 décembre :**  
Plouzévédé, 18h,

**Dimanche 28 décembre :**  
Saint-Vougay, 10h45

**Relais Paroissiaux :**

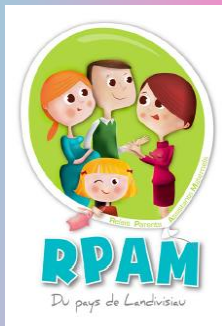
Mme Jeanne PINVIDIC :  
02.98.68.50.47.,

Mme Yvonne EDERN :  
02.98.68.53.96.,

Mme Paulette MOYSAN :  
02.98.68.52.74.,

Mme Anne-Marie SALMAS :  
02.98.68.54.28.

- ▼ **Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Plougar** : dans le cadre du contrat d'association un accord est donné pour verser à compter de la mi-janvier un acompte de 12 000 € pour l'année scolaire 2014-2015.
- ▼ **Subvention « projet-ski » anim'ados** : une subvention de 525 € sera versée à l'association des Familles rurales de Plouzévédé (soit 75 € par enfant de Plougar participant).
- ▼ **Pose de matériel Eclairage Public - « Hameau des Bruyères » Programme 2014** : Mme le Maire présente le projet d'éclairage - pose de matériel E.P. – au « Hameau des Bruyères ». L'estimation des dépenses se rattachant à cette extension est estimée à 17 000 € H.T. Elle présente le plan de financement : 15 000 € pris en charge par le S.D.E.F. et 2 000 € resterait à la charge de la collectivité. Les élus acceptent ce projet, autorise Mme le Maire à signer la convention s'y rapportant. La réalisation de ces travaux est programmée début 2015.
- ▼ **Recensement de la population 2015** : il est rappelé à l'assemblée les dates du prochain recensement de la population, à savoir du 15 janvier au 14 février 2015. Mme le Maire explique la nécessité de désigner un coordonnateur et de créer deux postes d'agents recenseurs afin de réaliser ces opérations. Mme CASTREC Nolwenn est désignée comme coordonnateur d'enquête.
- ▼ **Avenant à la convention de télétransmission des actes en Préfecture** : le déploiement par Mégalis Bretagne de sa nouvelle Plateforme Régionale d'Administration Electronique prévoit l'évolution du service de télétransmission des actes en Préfecture au travers d'un changement d'opérateur « Tiers de Télétransmission ». La commune de PLOUGAR utilisant déjà ce service, il est nécessaire de signer un avenant à la convention afin de pouvoir continuer à bénéficier de ce service. L'ensemble des membres autorise Mme le Maire à signer cet avenant et à notifier cette décision après de toute autorité qualifiée.
- ▼ **Décisions modificatives budgétaires** : afin de pouvoir prendre en compte l'intégralité des travaux en régie de l'exercice 2014, soit 5 000 € de plus pour installations de voirie, le Conseil Municipal décide de procéder aux votes de crédits supplémentaires. Cette décision ne modifie pas le budget voté pour l'année en cours dans la mesure où il ne s'agit que d'opérations d'ordres, internes.
- ▼ **Projet de regroupement de l'anim'ados et de l'A.L.S.H.** : cette question est ajoutée à l'ordre du jour après demande faite par Mme le Maire en début de séance. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité. En vue de la signature du prochain Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.), une réflexion a été menée par les communes de Plougar, Bodilis et Plougourvest de façon à intégrer l'anim'Ados au C.E.J. Accueil de Loisirs sans Hébergement (A.L.S.H.) pour les enfants de 3 à 8 ans et animations spécifiques pour les pré-ados 9/11 et pour les ados 12 ans et plus. Les animateurs sportifs des communes seront mis à disposition de ces animations.
- ▼ **Contrat de territoire** : informations sur le contrat de territoire. La commune a présenté deux projets.  
Le 1<sup>er</sup> projet : cheminements doux reliant le « hameau des Bruyères » au centre Bourg et sécurisation.  
Le 2<sup>ème</sup> projet : aménagement d'une aire de jeux petite enfance à proximité de l'espace multisports
- ▼ **Rapport d'activité de la C.C.P.L.** : Mme le Maire donne lecture de la synthèse. Le rapport intégral est à disposition en mairie.
- ▼ **Questions diverses** : Les comptes-rendus des dernières réunions de chaque commission (C.C.P.L., commission de voirie, commission aménagement du bourg...) sont effectués par les responsables de chacune d'entre elles.



## RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

### Dates de permanences pour le mois de décembre

**A Bodilis**, en Mairie :  
le jeudi 18 (9h à 12h)

**A Plougourvest**, en Mairie :  
le mercredi 24 (de 9h à 12h)

**A Plouzévédé**, en mairie,  
le jeudi 4 (de 9h à 12h)

**A Landivisiau** :  
du lundi au vendredi (de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h),

**Permanences de soirée** : mercredi 3, mardi 9 et jeudi 18 (de 17h à 20h sur RDV),

**Permanences de midi** : tous les vendredis du mois (de 12h30 à 13h30)

### Temps d'éveil

**A Bodilis**, à la maison pour tous lundi 1<sup>er</sup> à 10h30  
**A Landivisiau**, vendredi 5

**Relais parents assistant(e)s maternel(le)s**,  
5 rue des Capucins,  
29400 LANDIVISIAU,  
Tél : 02.98.24.97.15.,  
Mail :  
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

## BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Certaines équipes jeunes de notre club : 4 équipes de débutants et 2 équipes de moins de 12 ans, ont participé au tournoi de Cléder le 18 Octobre dernier. Deux équipes sont allées jusqu'en demi-finale et une équipe a atteint la finale.

Ces 3 équipes ont perdu contre Plouvorn.

Lors de ce tournoi, nous avons pu assister à la rencontre des débutantes 2 "filles" du PBHB face aux débutants 2 "garçons" du PBHB. Les deux équipes ont démontré une très grande motivation lors de ce match qui s'est soldé par un match nul.



Les débutantes 1 ont atteint la finale au tournoi de Cléder



Les -12 ans qui ont également participé au tournoi de Landi le 25 octobre

## ALSH : LE PERE NOEL EN VISITE PENDANT LES VACANCES

L'accueil de loisirs ouvre ses portes aux enfants de 3 à 12 ans pendant les temps de mercredi et de vacances scolaires.

Cette année les jours fériés (25 décembre 2014 / 1<sup>er</sup> janvier 2015) sont des jeudis, de ce fait, certains parents feront le pont le Vendredi. Le bureau de l'Association Familles Rurales Bodilis Plougar Plougourvest a sollicité les familles par un sondage pour répondre au mieux à leurs besoins : ouverture ou non les vendredi 26 décembre et 2 janvier.

*Par ailleurs en dessous de la présence de 8 enfants inscrits, sur chaque journée, le bureau se réserve le droit de ne pas ouvrir l'ALSH.*

Le programme et les bulletins d'inscriptions seront diffusés le vendredi 5 décembre dans les écoles. Les inscriptions seront closes le 12 décembre.



N'hésitez pas à prendre contact avec l'Accueil de Loisirs si vous souhaitez d'ores et déjà inscrire vos enfants avant cette date. Téléphone: 06-69-93-83-19. Mail: [clshpetiscoquins@gmail.com](mailto:clshpetiscoquins@gmail.com)

## ANIM'ADOS

**FOOTGOLF** : Seize jeunes de Bodilis et Plougar se sont essayés à une nouvelle activité à Lanrivoaré : le footgolf. Activité qui se réalise sur un vrai terrain de golf et avec les mêmes règles ou seule la taille du trou change pour pouvoir accueillir la balle de foot.

**PETANQUE** : Un tournoi de pétanque a été organisé avec les aînés de la commune. Et pour leur permettre de faire connaissance entre générations, chaque équipe était composée d'un jeune et d'un sénior.

**MASTER CHEF** à Bodilis : une activité Master Chef a été mise en place pour 12 jeunes et, par équipe de 3, ils devaient confectionner une tartiflette et une forêt noire. Après plusieurs heures d'effort et les conseils de l'animateur, David Morvan, un jury composé d'élus les a départagés en goûtant chaque plat avant de remettre des places de cinéma à l'équipe gagnante.



## CCPL

► La CCPL propose des conteneurs 750 L pour stocker la nourriture pour animaux ou autre au prix de 50€, renseignements au 02.98.68.42.41.

► A Plougar, je dispose d'1 point tri pour trier mes emballages, mon verre et mon papier. Sur la Communauté de Communes il existe 65 points tri, il y en a forcément un sur mes trajets quotidiens. Autres points tri proches : Bodilis Route de Plougar, Bodilis Salle Jeanne d'Arc, Bodilis Déchèterie de Kervennou, Plougourvest Terrain de Foot, Saint Vougay Mairie...

- Le conteneur jaune est destiné aux emballages : bouteilles et flacons plastiques (y compris flacons produits d'entretien et bouteilles gels douches et shampoings), cartonnette (chevalet de yaourts en carton fin par exemple), emballages métalliques (aérosols, canettes, boîtes de conserves, bidons de sirops) et les briques alimentaires (y compris les petites briquettes de crème fraîche par exemple).
- Le conteneur verre est destiné à tous le verre d'emballages, n'hésitez plus, c'est le matériau qui est recyclable à l'infini et qui pèse le plus lourd, bouteilles en verre (bouteilles alcool, huile, jus de fruits, vinaigre...), bocaux (confiture, pâte à tartiner, ...) et les pots (pots de crème brûlée...) et aussi les petits pots bébé !
- Le conteneur papier est destiné aux papiers, journaux, magazines, enveloppes, annuaires, catalogue, courriers.... Tous les papiers ont droit à plusieurs vies, ils sont tous recyclables (sauf tapisserie, papier photo...)



Demandez votre **mémo-tri**, votre **régllette de tri** en mairie ou à la CCPL, vous pouvez contacter Coralie Berthou pour toute question sur vos déchets au quotidien au 02.98.68.42.41. Affichez votre engagement pour le tri en demandant à la Communauté de Communes votre autocollant foyer trieur ! Il est gratuit et ouvert à tous, il suffit de trier ses déchets (dimensions 21\*29.7cm)!

## HEOL : BREVES ECONOMIS D'ENERGIE

► **Les bienfaits du chauffage au bois bûche** : Le chauffage au bois bûche en appoint ou système de chauffage central vous permet d'allier économie et confort. Avec un coût compris entre 3 et 5 ct€/ kWh, le chauffage au bois bûche fait partie des solutions les plus économiques, d'autant plus si vous pouvez couper vous-même votre bois ! Cependant, quelques règles prévalent pour obtenir une combustion efficace. Tout d'abord le bois doit être sec, c'est à dire avec un taux d'humidité inférieur à 25% (mesurable avec un hygromètre). Pour se faire, le bois doit être stocké dans un abri sec et ventilé pendant au moins 1 an et demi. Ne privez pas la combustion d'air en fermant les arrivées, le manque d'air nuit à la bonne combustion et diminue les rendements, en plus d'encrasser les conduits.



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

► **Équipez vos radiateurs de vannes thermostatiques**. Si vos radiateurs fonctionnent à eau chaude, n'hésitez pas à les équiper de vannes thermostatiques. Ces dernières tiennent compte de la température ambiante et font varier leur débit pour maintenir la pièce à une température choisie, permettant ainsi un réglage de la température pièce par pièce. L'achat est rapidement rentabilisé, étant donné le faible coût de ces robinets. En utilisant des vannes thermostatiques vous pouvez réduire votre facture de chauffage d'au moins 5 à 10%. Pour encore plus d'économies, vous pouvez également installer un thermostat d'ambiance, qui vous permet de programmer des températures de consignes, aux heures souhaitées.

► **Vérifiez la température de vos appareils de froid**. Pour faire des économies d'énergie, pensez à régler vos appareils de froid à la bonne température. Pour un réfrigérateur, une température comprise entre 3° et 5°C est suffisante. Chaque degré en moins par rapport consomme 5 % d'énergie de plus ! Pour vérifier la température de votre réfrigérateur, mettez un thermomètre dans un verre d'eau, laissez-le en place au moins une nuit, et faites la mesure aux différents étages du réfrigérateur ainsi que dans la porte. Quant à votre congélateur, réglez-le à -18°C et dégivrez-le régulièrement : à partir d'un centimètre de givre, il consomme 30% d'électricité supplémentaire !

HEOL vous offre un conseil neutre et gratuit sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. 38 rue du mur MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 55 47 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)

## PREVENIR LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent : Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié, veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion, N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc. Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments. En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)

### LE MONOXYDE DE CARBONE



## INFORMATIONS DIVERSES

⊖ **A louer au bourg, appartement** de 73.11 m<sup>2</sup>, comprenant : un séjour cuisine, 2 chambres, 1 salle de bain, 1 WC, 1 dégagement, Loyer : 435.35 €. Contacter la mairie.

⊖ **A louer au bourg, appartement** de 34 m<sup>2</sup>, de type T1 bis, comprenant une pièce salon cuisine salle à manger, une chambre, une salle de bains WC. Proche école. Loyer : 250 €. Contacter la mairie.

⊖ **A louer au bourg, maison** de 70 m<sup>2</sup> comportant 1 hall, 1 séjour, 1 coin cuisine, 1 WC, 1 dégagement, 2 chambres, 1 SDB, 1 garage. Libre début de l'année. Contacter la mairie.

⊖ **La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 26 décembre 2014, et le vendredi 02 janvier 2015. Merci de votre compréhension.**

⊖ Jeune fille sérieuse de 15 ans domiciliée à Plougar possédant un moyen de locomotion, ayant de l'expérience, cherche Babysitting et/ou Dogsitting les Week-ends et les vacances scolaires. Si vous êtes intéressés, contactez moi au 06-68-88-92-87.

⊖ **Info comité Muco29 de Plouescat : vente de briquettes de bois contre la mucoviscidose.** Vous pouvez vous procurer des briquettes de bois (non traitée, non exotique) destinées aux **cheminées, poêles et inserts** au siège de l'entreprise **NEZOU** à Lannevez (sortie de Keremma direction Goulven) en Tréfléz. Le prix de vente d'un sac de 23 kg environ est de 4.50€ dont 1€ de consignation. 1,50€ seront reversés à l'association **Gaetan Saleun et le laboratoire de recherche de biogénétique du Pr Claude FEREC à Brest** (le sac est consigné 1€ l'unité, restitué au retour de ce sac). **L'enlèvement de ces briquettes a lieu tous les mercredi matin de 9h à 12h.** Par l'achat de ces briquettes, vous faites un acte écologique et vous contribuez à la recherche contre la Mucoviscidose tout en facilitant de façon économique le chauffage de votre habitation. Merci pour votre participation.



⊖ **Les motards roulent pour le téléthon (11<sup>ème</sup> édition) : samedi 6 décembre 2014**, grand rassemblement motard au profit du Téléthon (salle de Kerjézéquel, Lesneven). A partir de 10h, différentes animations sur site dont un mini salon, restauration possible sur place. Ouvert à tout public. A 14h : départ de la balade pour le tour de la côte des légendes. Renseignements : [g.tanne29@gmail.com](mailto:g.tanne29@gmail.com) - Retrouvez toutes les infos sur Facebook : TelethonMoto29

⊖ **Avec le chèque cadeau « 100 % Haut-Finistère », faites-vous plaisir en consommant local : pour les employeurs : une exonération de charges, pour les particuliers et les associations : une idée cadeau.** Le chèque cadeau « 100% Haut Finistère », mis en place par la CCI de Morlaix est un mode de paiement simple et efficace, dont le but est de valoriser l'achat local et de promouvoir le commerce de proximité. **Le chèque cadeau « 100 % Haut Finistère »** est proposé : aux **employeurs** (toutes activités confondues : artisanat, agriculture, commerces, professions libérales, entreprises, etc...) pour leurs salariés (exonération des cotisations et contributions de sécurité sociale selon les conditions URSSAF), aux **particuliers** et aux **associations, à la recherche d'une idée cadeaux.** 500 commerces acceptent le chèque cadeau « 100 % Haut Finistère ». Liste sur site internet : [www.100pour100-hautfinistere.fr](http://www.100pour100-hautfinistere.fr). **Contacts :** Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix : Christophe Robinault, Sylvie Le Callonnec, Marie-José Ven. Tél. : 02.98.62.39.19. Mail : [100pour100-hautfinistere@morlaix.cci.fr](mailto:100pour100-hautfinistere@morlaix.cci.fr) Site internet : [www.100pour100-hautfinistere.fr](http://www.100pour100-hautfinistere.fr)



*JOYEUX NOËL...  
ET BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE...*



Le prochain bulletin municipal paraîtra **le lundi 5 janvier 2015**  
Les communiqués sont à remettre en Mairie pour le **mercredi 17 décembre à midi** au plus tard, merci.  
Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : [mairie.plougar@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougar@wanadoo.fr)